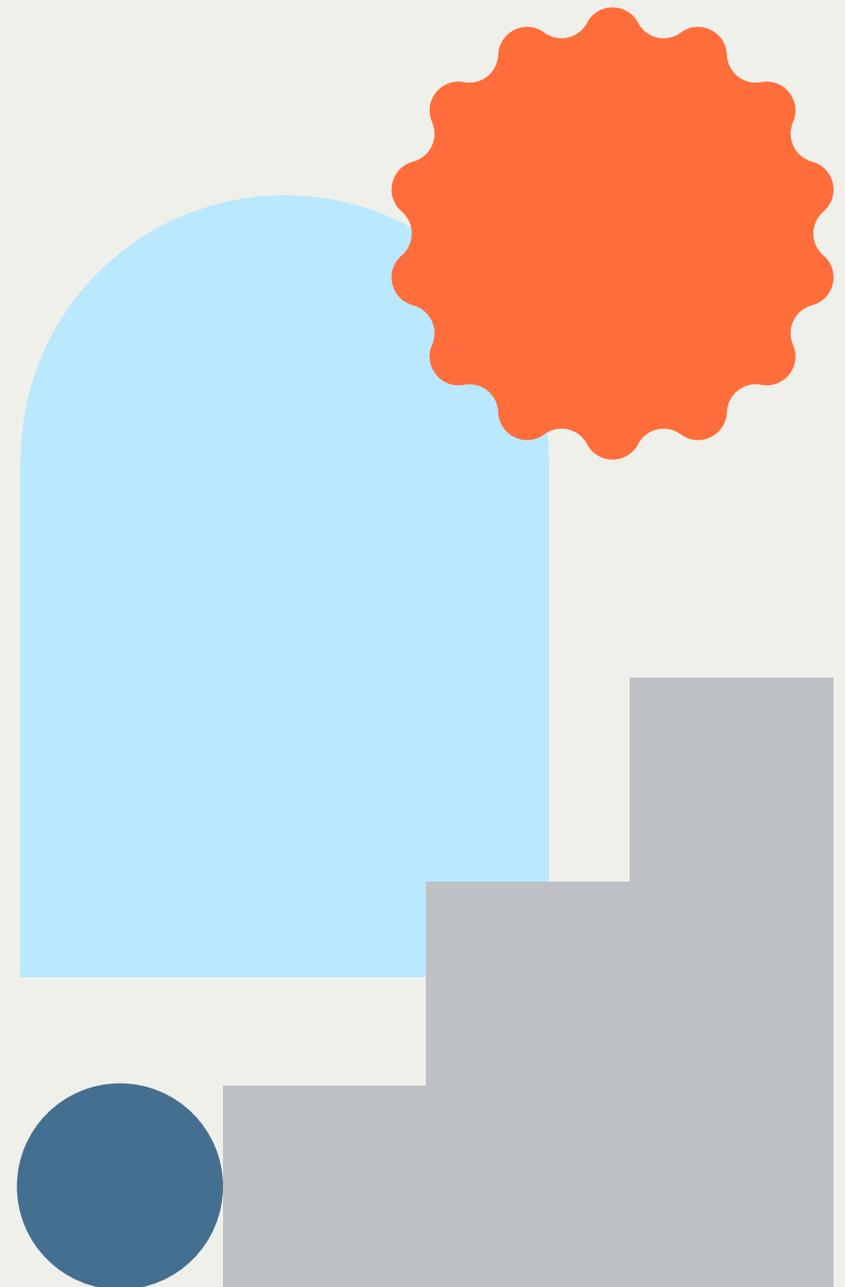


**POLITIQUE CULTURELLE
ET PATRIMONIALE**
de la MRC d'Antoine-Labelle

Mot du préfet et de la directrice générale	3
Introduction	4
Contexte de réalisation	5
Rôle de la MRC	7
Écosystème culturel	8
Positionnement	9
Chemin parcouru	10
Analyse du milieu	11
Vision – Esprit de la politique	12
Principes directeurs	14
Axes	15
– Accessibilité et participation citoyenne	
– Concertation, collaboration & mobilisation	
– Soutien et valorisation	
– Identité et appartenance territoriale	
– Développement et rayonnement	
Mise en œuvre de la Politique	21



C'est avec enthousiasme que nous vous présentons la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale de la MRC d'Antoine-Labelle.

Depuis l'adoption de la première politique culturelle en 2013, le portrait de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) a évolué. L'élaboration d'une nouvelle politique culturelle et patrimoniale s'est avérée nécessaire afin de s'arrimer aux nouvelles réalités représentant les enjeux, les forces et les opportunités propres aux milieux culturels et patrimoniaux de la MRCAL. Autant qu'elle présente le prolongement de la précédente politique en terme culturel, elle intègre aussi le volet patrimonial en lui donnant une place de choix.

La MRCAL reconnaît que sa culture puise ses racines dans le décor riche et varié de la nature omniprésente et s'abreuve de son histoire, son patrimoine, ses traditions régionales et son contexte unique. Le tout façonne le caractère et l'identité distinctifs de ses citoyen.ne.s et de son territoire. La culture et le patrimoine, en plus d'être essentiels à la qualité de vie et au bien-être de ses citoyens, permettent au milieu d'exposer sa diversité, dynamisent le développement économique et forgent le sentiment d'appartenance.

Notre politique culturelle et patrimoniale a été réalisée de concert avec le milieu. Nous remercions chaleureusement les intervenant.e.s qui ont contribué.e.s à ce grand chantier ainsi que les citoyen.ne.s qui ont pris part aux consultations publiques.

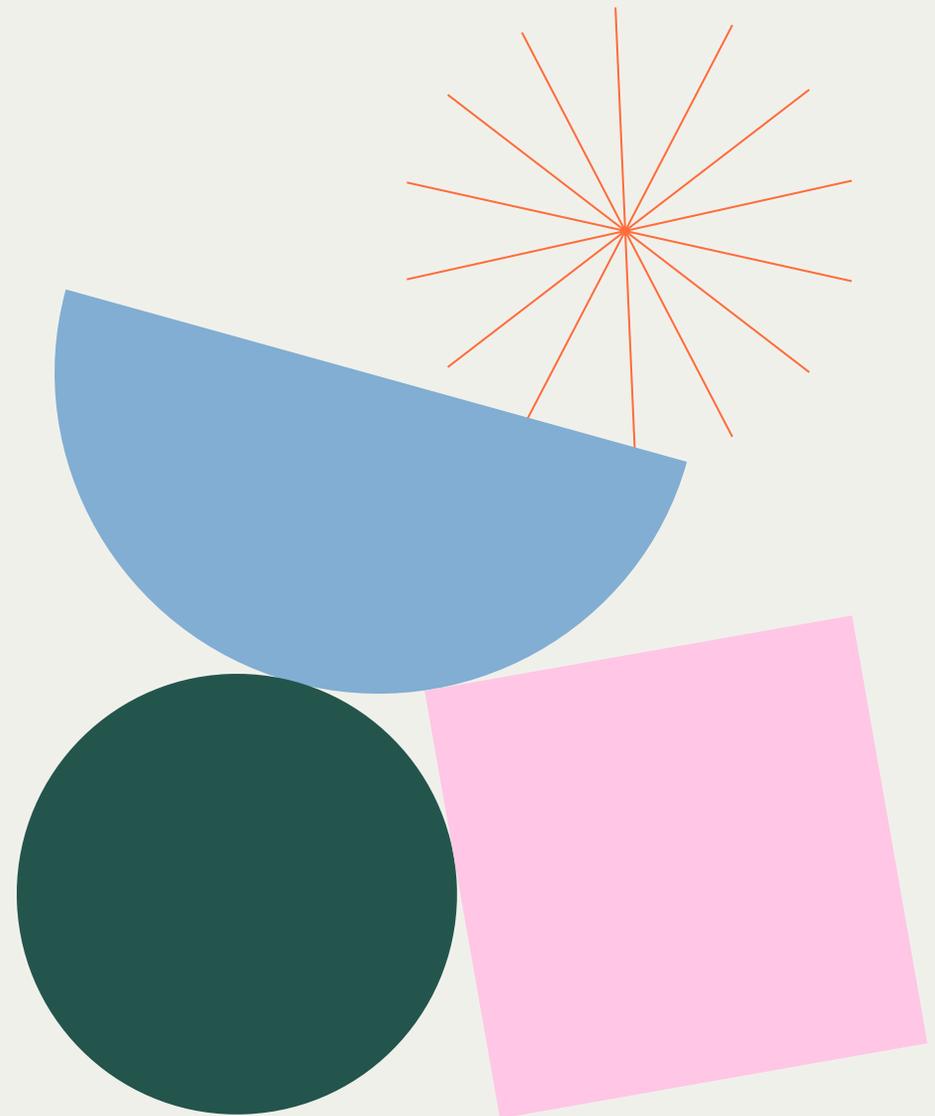
Ce document est un cadre de référence pour l'ensemble de l'écosystème culturel et patrimonial : citoyen.ne.s, municipalités, artistes et artisan.e.s, organismes, partenaires et MRCAL. Cela nous guidera maintenant et dans le futur, nous menant à des projets novateurs, mobilisateurs et dynamiques pour le territoire. Collectivement et individuellement, appropriiez-vous cette politique culturelle et patrimoniale et soyez-en fièr.e.s.

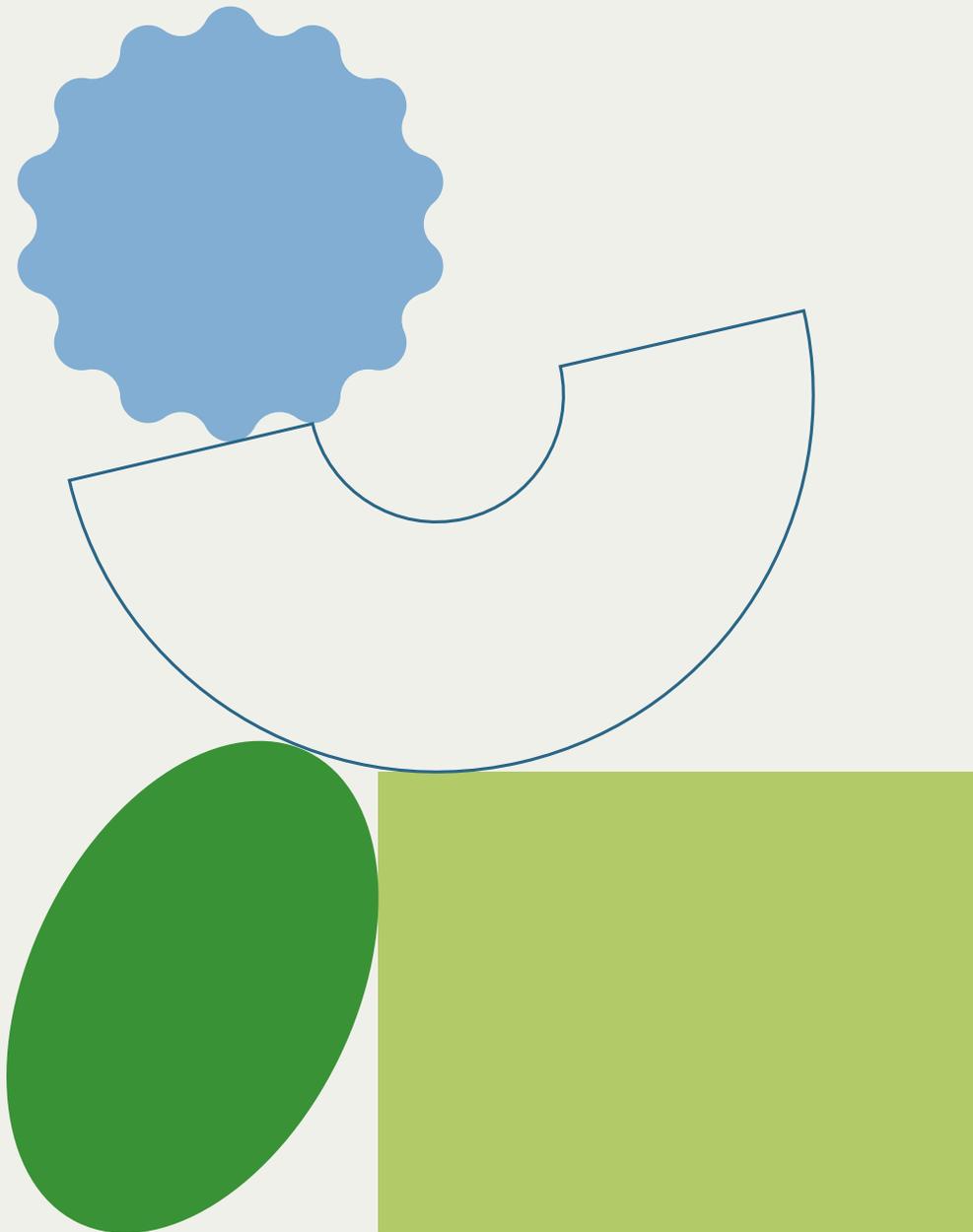
Daniel Bourdon

Préfet de la MRC d'Antoine-Labelle

Mylène Mayer

Directrice générale de la MRC d'Antoine-Labelle





Profitant du dixième anniversaire de sa première Politique culturelle adoptée en 2013, la MRCAL souhaite mettre à jour son outil de développement culturel local et proposer à ses citoyen.ne.s une Politique culturelle et patrimoniale renouvelée, adaptée aux priorités actuelles, aux nouveaux besoins du milieu et aux enjeux émergents.

Véritable outil de planification et d'intervention, la Politique culturelle et patrimoniale vise à soutenir le dynamisme et le rayonnement de son écosystème culturel élargi, en fournissant un cadre d'intervention pour guider l'action culturelle des dix années à venir. Par la même occasion, il s'agit d'un geste politique de reconnaissance publique soulignant l'importance de la sphère culturelle à l'épanouissement de la collectivité de la MRCAL.

Réalisé à l'occasion d'une démarche intégrée, le contenu de la politique a été élaboré de concert avec les acteur.trice.s du milieu dans un esprit d'ouverture et de convivialité, et en plus d'intégrer désormais de nouvelles considérations, soit les dimensions historiques, patrimoniales et paysagères, chères aux Antoine-Labellois.e.s.

En 2020, à l'approche du dixième anniversaire de la Politique culturelle de la MRCAL, les réflexions s'amorcent et mènent à la décision de renouveler cette politique culturelle. En cours de processus, les MRC se voient confier de nouvelles responsabilités en matière de patrimoine et il devient important pour la MRCAL de nommer clairement l'importance de celui-ci dans le développement culturel régional en optant pour l'élaboration d'une toute nouvelle Politique culturelle et patrimoniale.

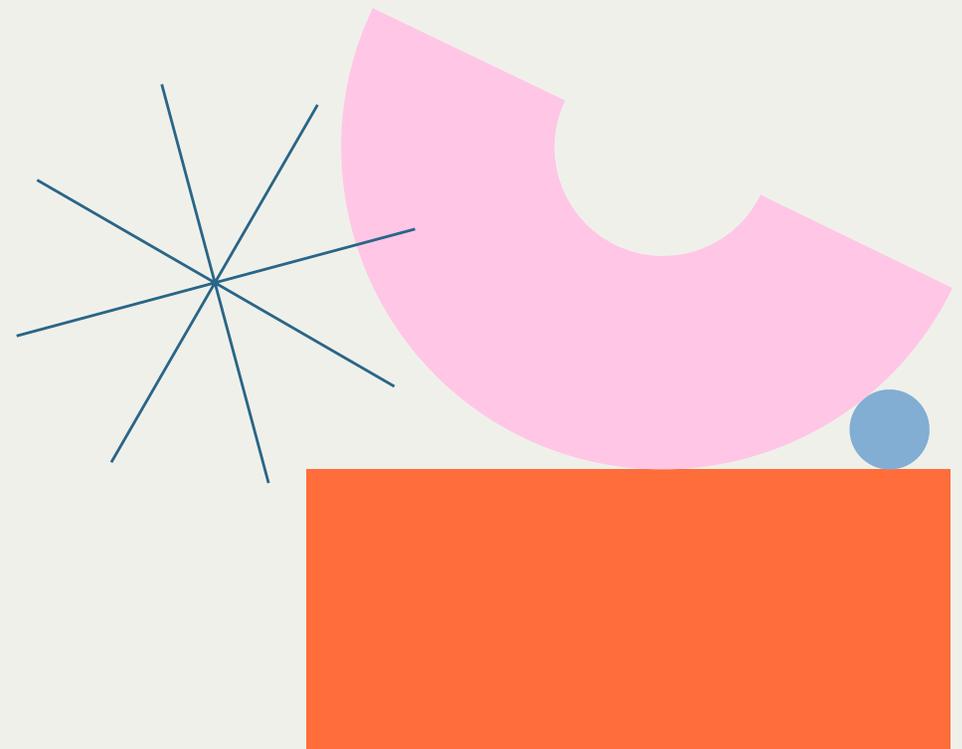
Suivant les réflexions initiales, un mandat est octroyé à la firme Passerelles Coopérative en patrimoine, afin d'épauler la MRCAL dans la réalisation des diverses étapes. En premier lieu, il fallait rédiger le Portrait culturel et patrimonial de la MRCAL afin de définir l'état de situation de la région, après dix ans de développement culturel.

Après la rédaction de ce portrait, à l'automne 2022, une première consultation publique virtuelle a eu lieu afin de mieux comprendre les forces, les besoins, les enjeux et les opportunités culturelles et patrimoniales du territoire.

La MRCAL met également en place une table de travail temporaire pour alimenter les réflexions à travers les diverses étapes du processus. Composée de représentant.e.s du milieu culturel, mais aussi de milieux complémentaires ainsi que d'élu.e.s, cette table de travail a permis de penser la culture et le patrimoine de manière transversale et de prendre en compte les différentes réalités.

Au printemps 2023, de nouvelles consultations publiques sont déployées lors de cinq rencontres sur le territoire ainsi que par un formulaire en ligne, afin de sonder les citoyen.ne.s et élu.e.s au sujet des actions souhaitées pour la mise en œuvre de la Politique culturelle et patrimoniale.

À travers ces étapes charnières, un travail en continu a été fait par l'équipe de Passerelles Coopérative en patrimoine et celle de la MRCAL. Tout ce travail mène à l'adoption de la nouvelle politique en août 2023, dix ans exactement après l'adoption de la toute première Politique culturelle de la MRCAL.



La MRC d'Antoine-Labelle tient à remercier l'implication des participant.e.s à la table de travail de cette nouvelle politique, qui ont donné généreusement de leur temps afin de réfléchir aux différents enjeux, besoins et opportunités de l'écosystème culturel de notre région, le tout dans une vision globale et transversale de la culture, des arts et du patrimoine.

PARTICIPANT.E.S À LA TABLE DE TRAVAIL DE LA POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE

Daniel Bourdon

Préfet de la MRCAL;
Maire de la Ville de Mont-Laurier

Pierre Flamand

Maire de la municipalité de Lac-des-Écorces;
Représentant du Comité culturel de la MRCAL

Diane Sirard

Mairesse de la municipalité de Ferme-Neuve;
Représentante du Comité régional du patrimoine de la MRCAL

Dominique Gagné Supper

Agente de développement culturel et du territoire de la MRCAL

Anne-Marie Wauthy

Agente de développement en patrimoine immobilier de la MRCAL

Denis Rodier

Illustrateur, encreur, animateur et auteur de bande dessinée

Daniel Poulin

Artiste visuel;
Fondateur du Centre d'artistes Boréal Art/Nature

Isabel Vaillancourt

Directrice générale de l'Espace Théâtre Muni-Spec Mont-Laurier

Clémence Gagné

Artiste professionnelle en arts visuels;
Vice-présidente du Centre d'exposition de Mont-Laurier

Marie-Yvonne Brisebois

Représentante de la Troupe Montserrat

Louise Lannoue

Directrice générale du Centre de la petite enfance Les Vers à choux

Jessica Viau

Artiste en danse contemporaine;
Représentante de l'organisme La Mèreveille

Céline Perrier

Directrice générale du Transport Adapté et Collectif Antoine-Labelle

Danielle Ouimet

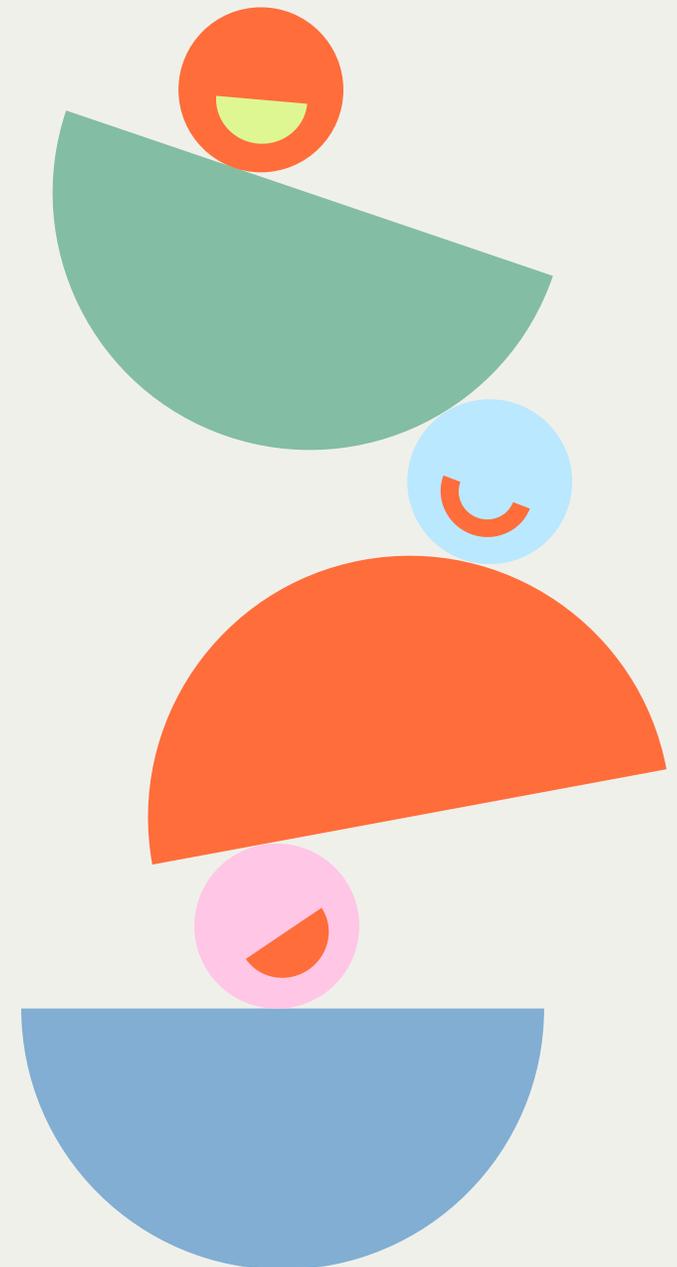
Présidente de la Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides;
Présidente du Comité culturel de la MRCAL lors de l'adoption de la première politique culturelle

Kelly Robinette

Conseillère au CLD d'Antoine-Labelle

Julie Bellavance

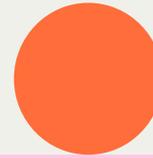
Directrice générale du Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides



Par ses mandats en développement culturel et patrimonial, la MRC d'Antoine-Labelle :



Veille à l'**émergence**, à l'**accompagnement** et à la **mise en œuvre d'activités artistiques, culturelles et patrimoniales** sur l'ensemble de son territoire



Soutient les **actions locales**, les **partenaires** et les **municipalités**

Encourage et facilite les **démarches proposées** par les différentes parties prenantes

Assure la mise en œuvre de la Politique culturelle et patrimoniale



Le tout sans toutefois se substituer aux pouvoirs municipaux et aux missions des différents organismes.

Les dix-sept (17) municipalités de la MRCAL constituent des partenaires de premier plan pour le développement et le rayonnement de la culture et du patrimoine dans chacune des communautés et sont invitées à :



Mettre en place
des projets **culturels**
et **patrimoniaux** adaptés
à leurs réalités et à **celles**
de leurs **citoyen.ne.s**



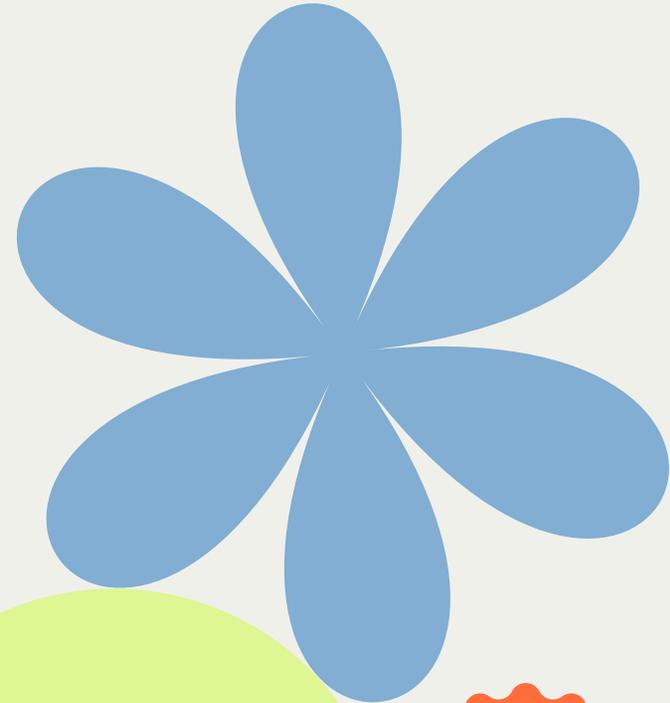
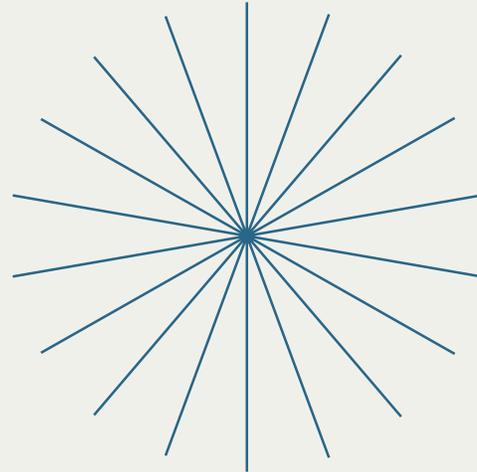
Adhérer à la Politique culturelle
et patrimoniale de la MRCAL
et **participer à sa mise en œuvre**



Collaborer aux
différents processus
de concertation
régionale **touchant**
la culture et le
patrimoine

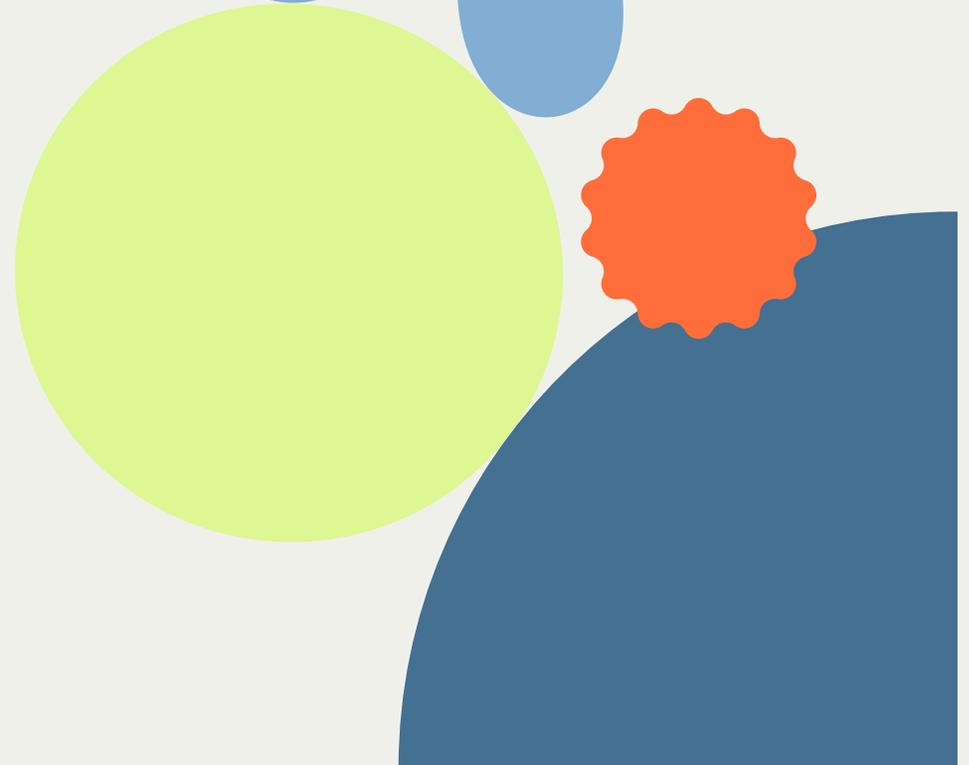
La culture et le patrimoine dans la MRCAL reposent sur l'ensemble des citoyen.ne.s ainsi que sur les acteur.trice.s présent.e.s dans l'écosystème culturel.



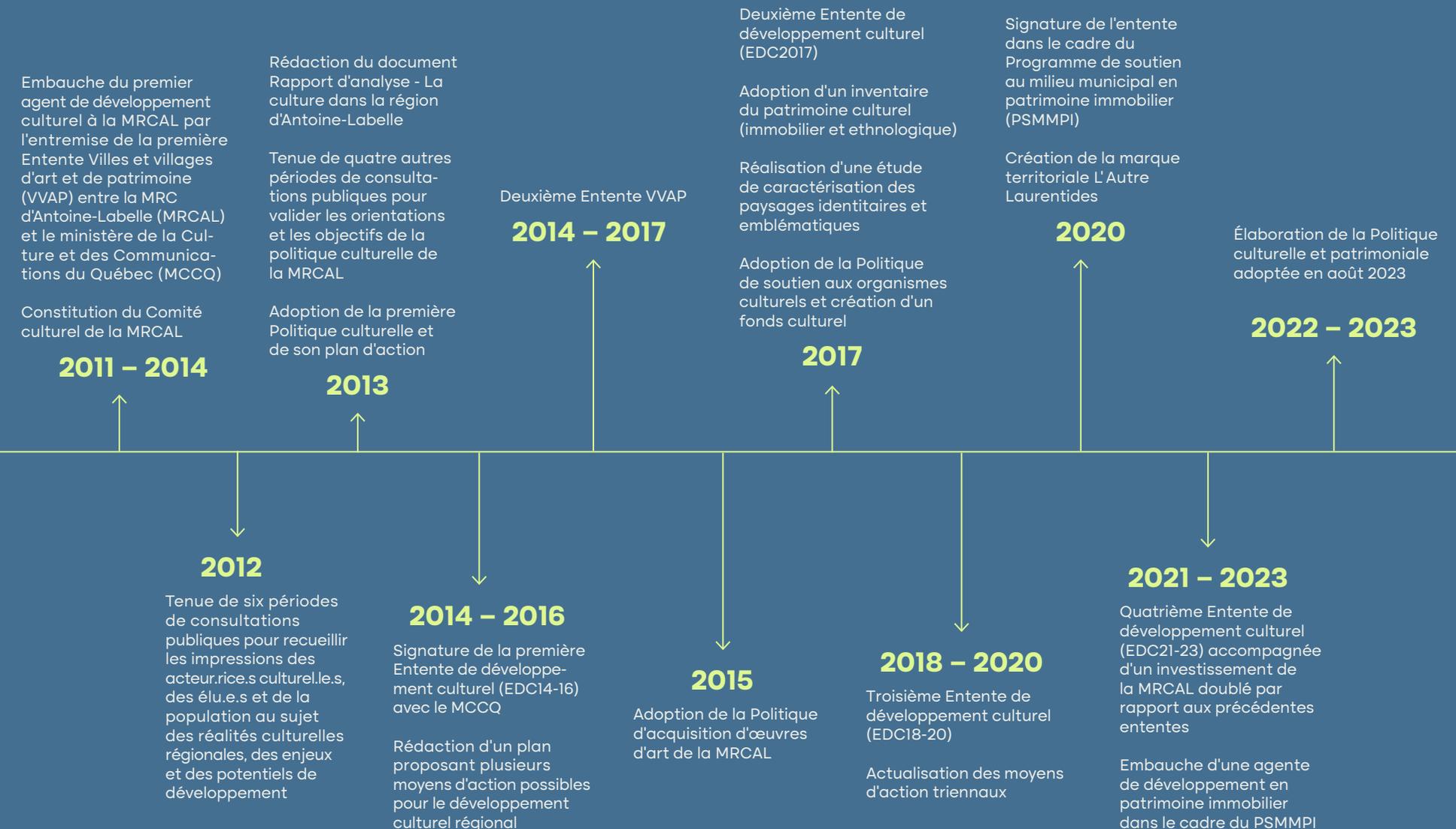


Élaborée dans un souci d'application transversale, la Politique culturelle et patrimoniale se positionne comme une démarche allant de pair avec les objectifs des autres dimensions de l'aménagement, du développement territorial, économique et touristique, et ce, en s'appuyant sur les principes du développement durable.

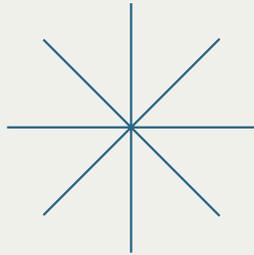
À travers la démarche de rédaction de la politique et son application, la MRCAL reste fidèle à ses valeurs qui sont le dynamisme de son équipe, le renforcement des expertises, la collaboration, le respect et l'intégrité.



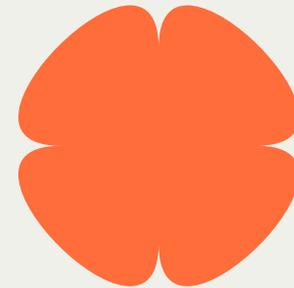
Depuis 2011, la MRCAL continue à consolider son intervention culturelle et patrimoniale, par le biais notamment d'une première Politique culturelle adoptée en 2013, mais également par l'embauche de ressources spécialisées, par la signature d'ententes de financement et par la réalisation d'études spécifiques ciblant le développement culturel et patrimonial.



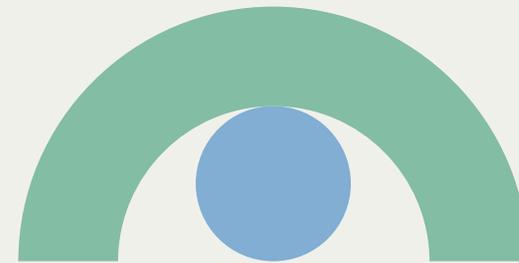
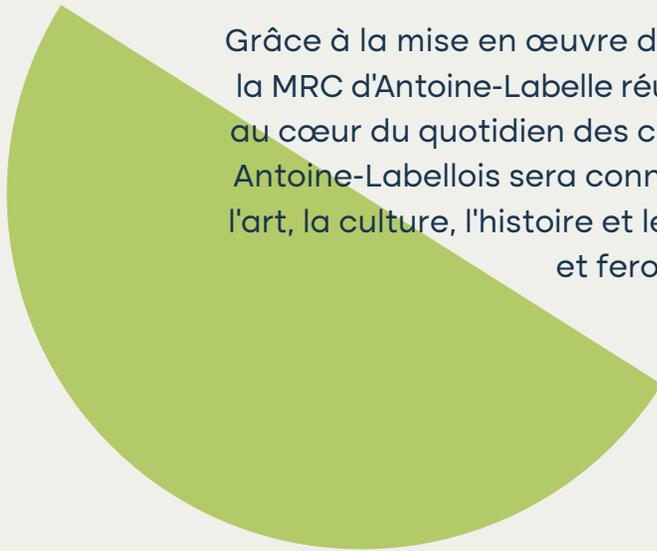




Vision



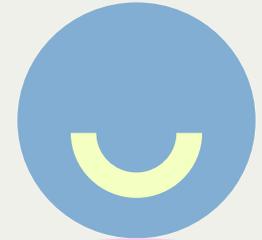
Grâce à la mise en œuvre de sa Politique culturelle et patrimoniale, la MRC d'Antoine-Labelle réussira à placer la culture et le patrimoine au cœur du quotidien des citoyen.ne.s. L'ADN culturel et patrimonial Antoine-Labellois sera connu et largement communiqué. De ce fait, l'art, la culture, l'histoire et le patrimoine rayonneront sur le territoire et feront briller la MRCAL.



Esprit de la politique



La MRC d'Antoine-Labelle, avec cette Politique culturelle et patrimoniale, souhaite unifier les sphères culturelles et patrimoniales par le biais d'axes et d'orientations ayant trait au patrimoine culturel territorial, tout en continuant de miser sur le déploiement d'une offre artistique accessible, multiple et de grande qualité.



La Politique culturelle et patrimoniale contribuera à mettre de l'avant l'identité particulière de la MRCAL, et s'exprimera à travers la reconnaissance des artistes locaux, des initiatives de création, des lieux de diffusion et des organismes culturels et patrimoniaux.

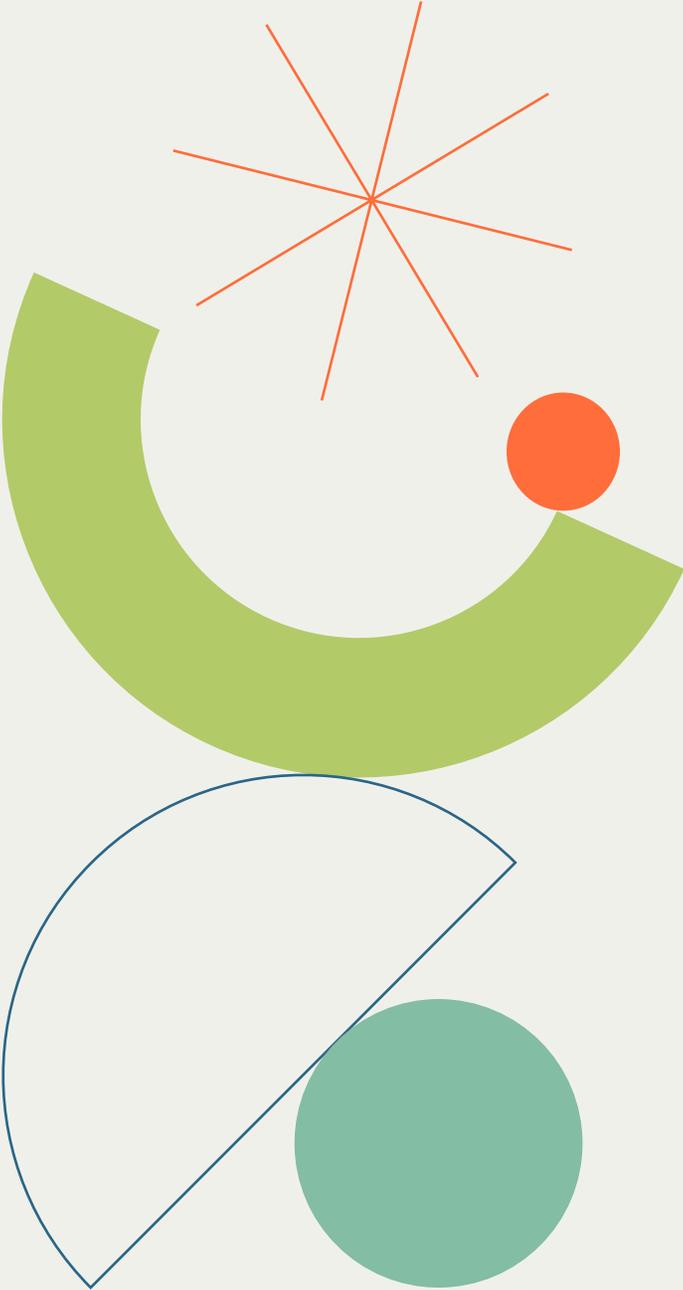
En embrassant son identité et son unicité, la MRCAL renforcera le sentiment d'appartenance territorial en puisant dans l'omniprésence des paysages naturels, dans la richesse de son histoire et de ses traditions, et dans le dynamisme de son secteur artistique et culturel, tout en misant sur une démocratisation de la culture et du patrimoine.

En outre, la Politique culturelle et patrimoniale est une opportunité unique de mettre en place les conditions favorables au déploiement du plein potentiel de la vie culturelle locale, augmentant par le fait même la qualité de vie de ses citoyen.ne.s ainsi que leur sentiment de fierté.

Principes directeurs

- 1** La culture, l'art et le patrimoine sont réfléchis dans une perspective d'inclusivité et d'accessibilité;
- 2** La richesse et la vitalité culturelle sont gages de qualité de vie, bénéficiant à l'ensemble de la collectivité;
- 3** La culture et le patrimoine de la MRCAL sont des fondements du sentiment d'appartenance qui habite ses citoyen.ne.s et de son identité territoriale distincte;
- 4** L'ensemble des patrimoines de la MRCAL revêt une importance que l'on se doit de documenter, reconnaître, valoriser et protéger;
- 5** Le développement culturel et patrimonial de la MRCAL doit s'appuyer sur la collaboration, l'implication et l'engagement des différents intervenant.e.s impliqué.e.s

AXES, ORIENTATIONS ET OBJECTIFS



Accessibilité et participation citoyenne

1 Démocratiser la culture et le patrimoine

- Faire des citoyen.ne.s et des artistes, des acteur.trice.s décisionnel.le.s en culture
- Assurer l'accès à la culture et au patrimoine à tous les publics
- Connaître et diffuser l'ensemble des ressources disponibles sur le territoire

2 Faciliter la médiation culturelle

- Identifier les besoins du milieu et élaborer de nouveaux projets adaptés à ceux-ci
- Favoriser l'ouverture de nouveaux espaces physiques de rencontre, de création et de diffusion
- Encourager les artistes à explorer de nouvelles formes d'expression et de nouveaux secteurs porteurs et novateurs

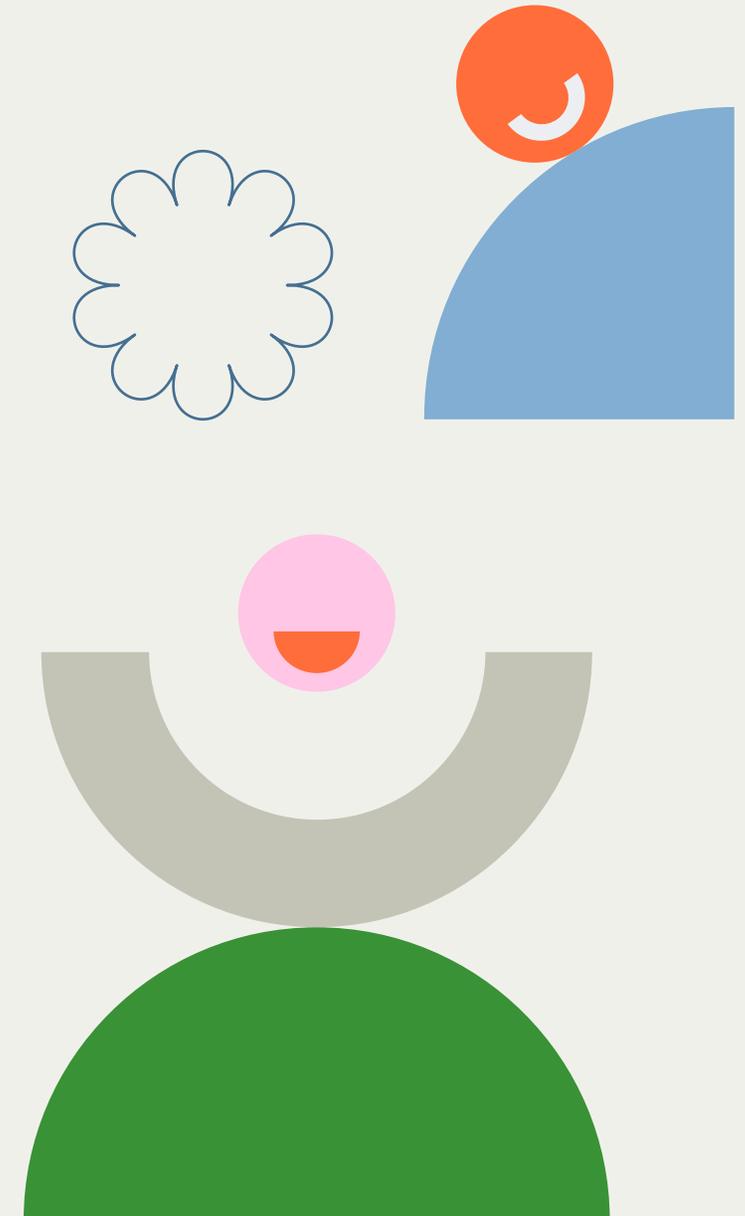
Concertation, collaboration et mobilisation

1 Favoriser la concertation, la collaboration et la mobilisation du milieu culturel et patrimonial

- Établir une mise en réseau des acteur.trice.s locaux.ales et encourager les partenariats interdisciplinaires et intersectoriels
- Développer davantage les outils de communication et les plateformes d'échange
- Encourager la mutualisation et le partage des ressources

2 Miser sur la transversalité de la culture

- S'assurer que les autres secteurs régionaux et municipaux soient au fait des objectifs de la Politique culturelle et patrimoniale et en tiennent compte dans leur planification respective
- Créer de nouveaux partenariats et intégrer la culture et le patrimoine dans une pluralité de milieux
- Promouvoir la richesse du territoire et mettre de l'avant son incidence sur l'art, la culture et le patrimoine local



Soutien et valorisation

1 Reconnaître le travail des artistes, des acteur.trice.s et des organismes culturels et patrimoniaux

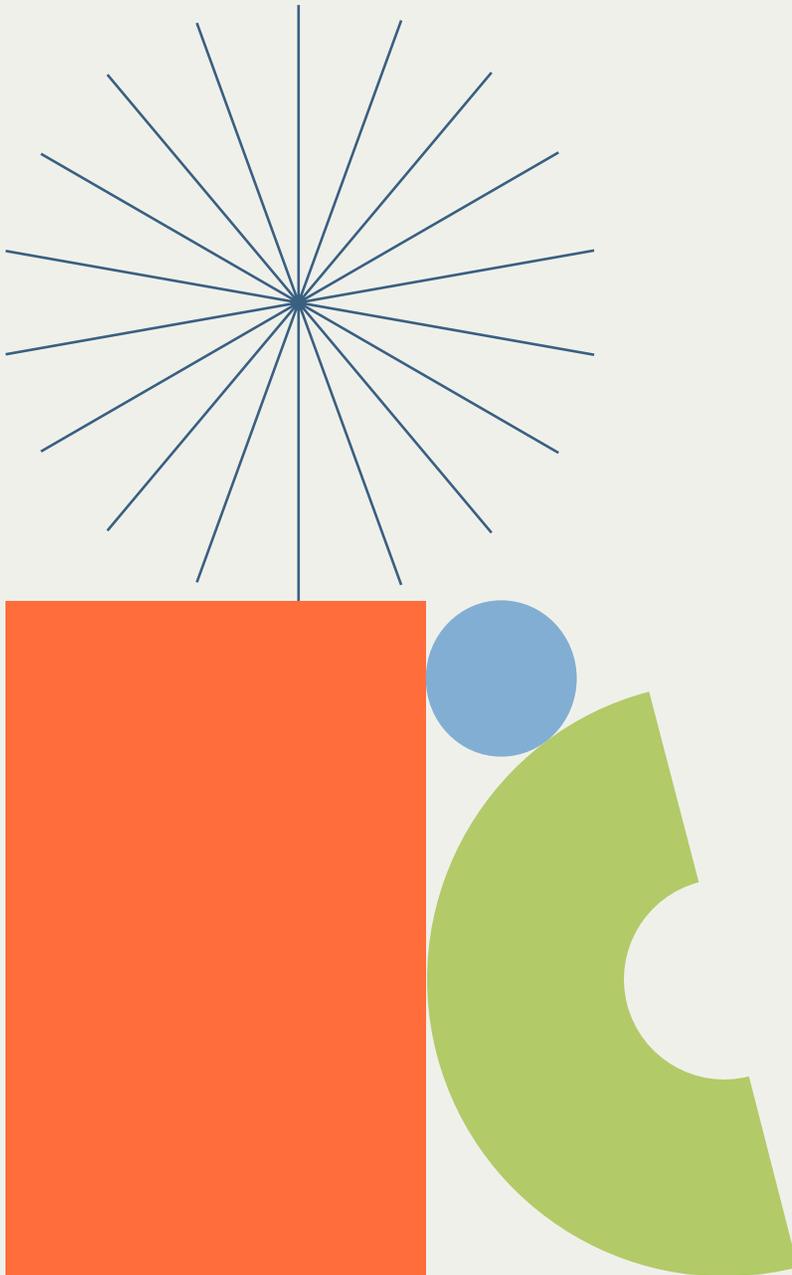
- Faciliter l'accès aux aides financières
- Soutenir et accompagner les actions de mise en valeur de l'art, de la culture et du patrimoine

2 Accroître la diffusion de la culture et du patrimoine

- Améliorer la promotion du travail des artistes locaux
- Miser sur le numérique et les nouvelles technologies
- Aider les municipalités présentant des enjeux (vitalisation, ressources financières, ressources humaines, éloignement, moins d'infrastructures, etc.) à proposer plus d'art, de culture et de patrimoine à leur population

3 Faire preuve d'exemplarité et d'ouverture dans la gestion culturelle et patrimoniale

- Sensibiliser les acteur.trice.s de la MRCAL et des différentes municipalités à l'importance de la culture et du patrimoine
- Collaborer avec les partenaires et les communautés à l'élaboration et la réalisation de leurs projets, dans le respect de leurs environnements
- S'assurer d'une représentativité de la diversité des communautés réparties sur le territoire



Identité et appartenance territoriale

1 Renforcer l'identité culturelle régionale et ses particularités locales

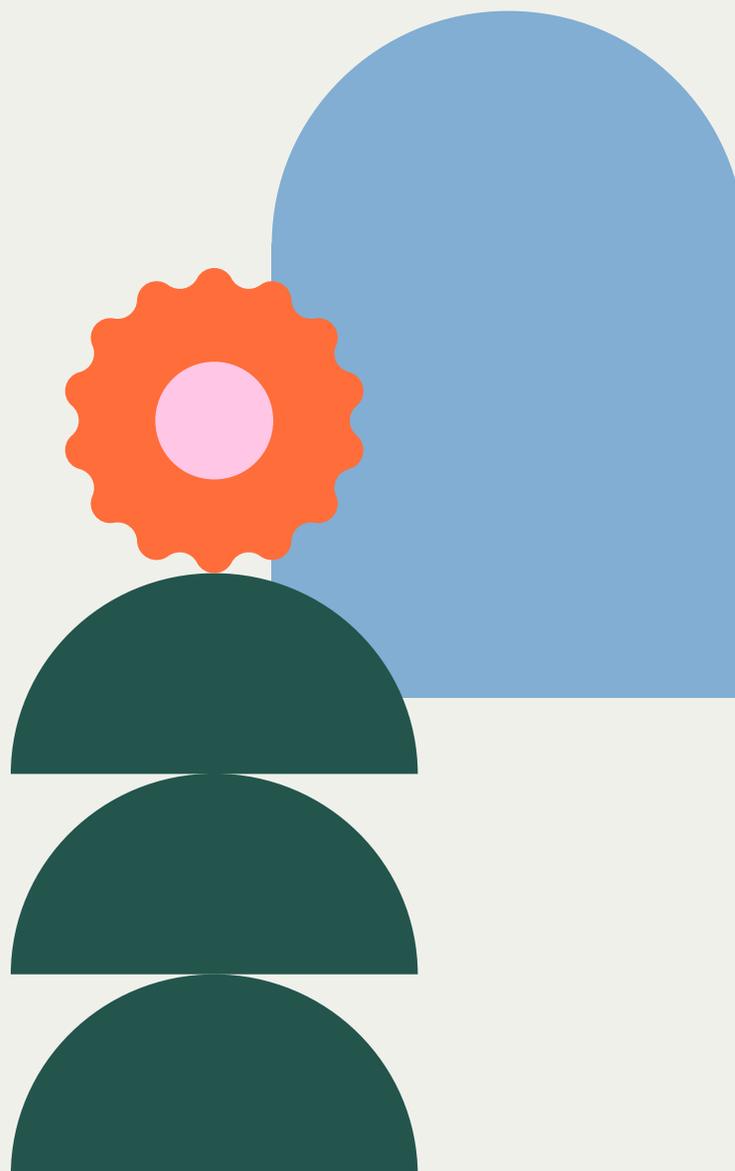
- Développer une vision inclusive de l'histoire du territoire et de sa culture en explorant également l'histoire et la culture des Premières Nations
- Promouvoir des projets identitaires rassembleurs qui reflètent l'histoire, le territoire et la culture locale
- Poursuivre les efforts de mise en valeur et de reconnaissance des particularités de la MRCAL, qui définissent son ADN

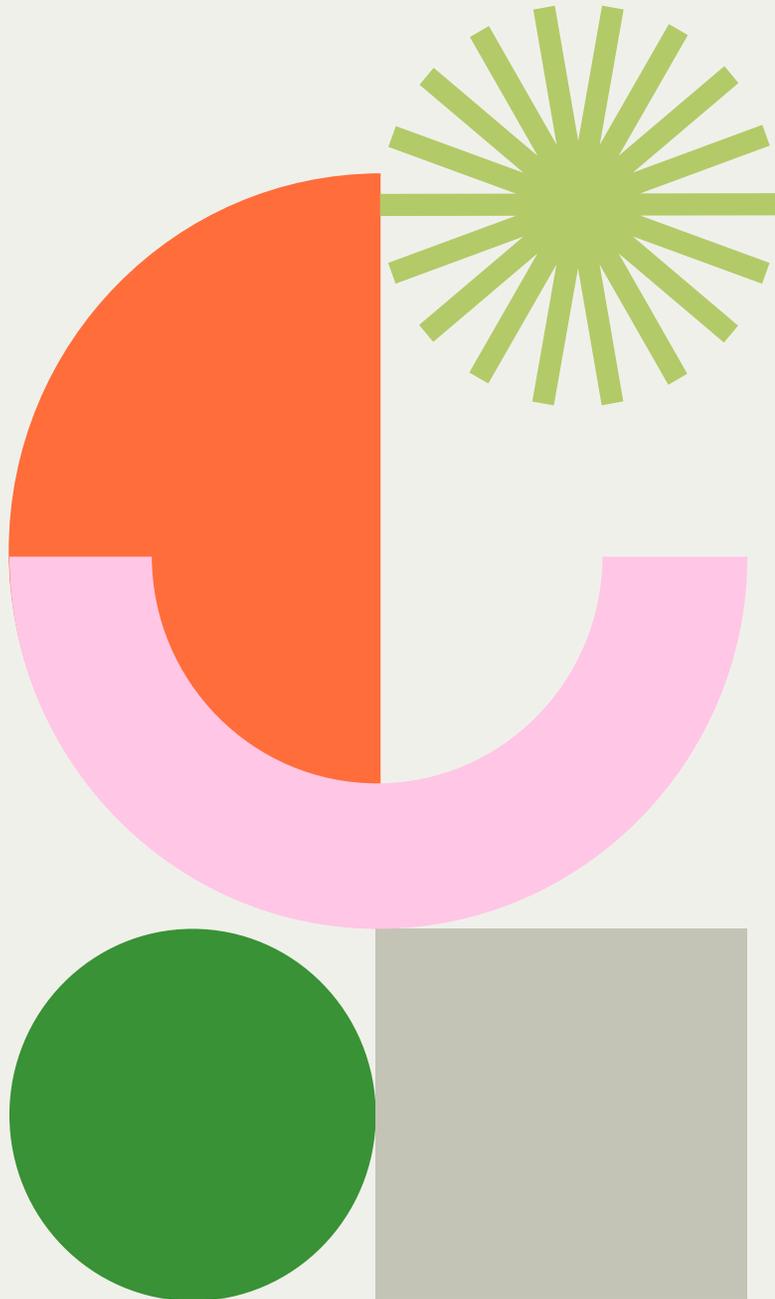
2 Pérenniser les liens entre la culture, la nature et l'histoire

- Favoriser les activités de maillage entre les dimensions culturelles, naturelles et historiques
- Reconnaître et mettre en valeur la mémoire vivante collective présente sur le territoire
- Favoriser les projets respectant les principes du développement durable

3 Miser sur le patrimoine comme levier identitaire fort

- Faire connaître davantage l'histoire régionale en poursuivant les activités de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine
- Soutenir la recherche et le développement de connaissance en lien avec des dimensions patrimoniales locales méconnues
- Soutenir les municipalités dans l'adoption d'une réglementation intégrant le patrimoine





Développement et rayonnement

1 Asseoir et bonifier l'offre culturelle actuelle

- Connaître l'étendue de l'offre culturelle et améliorer sa promotion
- Explorer des sources de financement alternatives pour la culture et le patrimoine
- Assurer une bonne promotion des activités proposées à l'échelle de la MRCAL

2 Faire de la culture et du patrimoine un levier économique pour la MRCAL

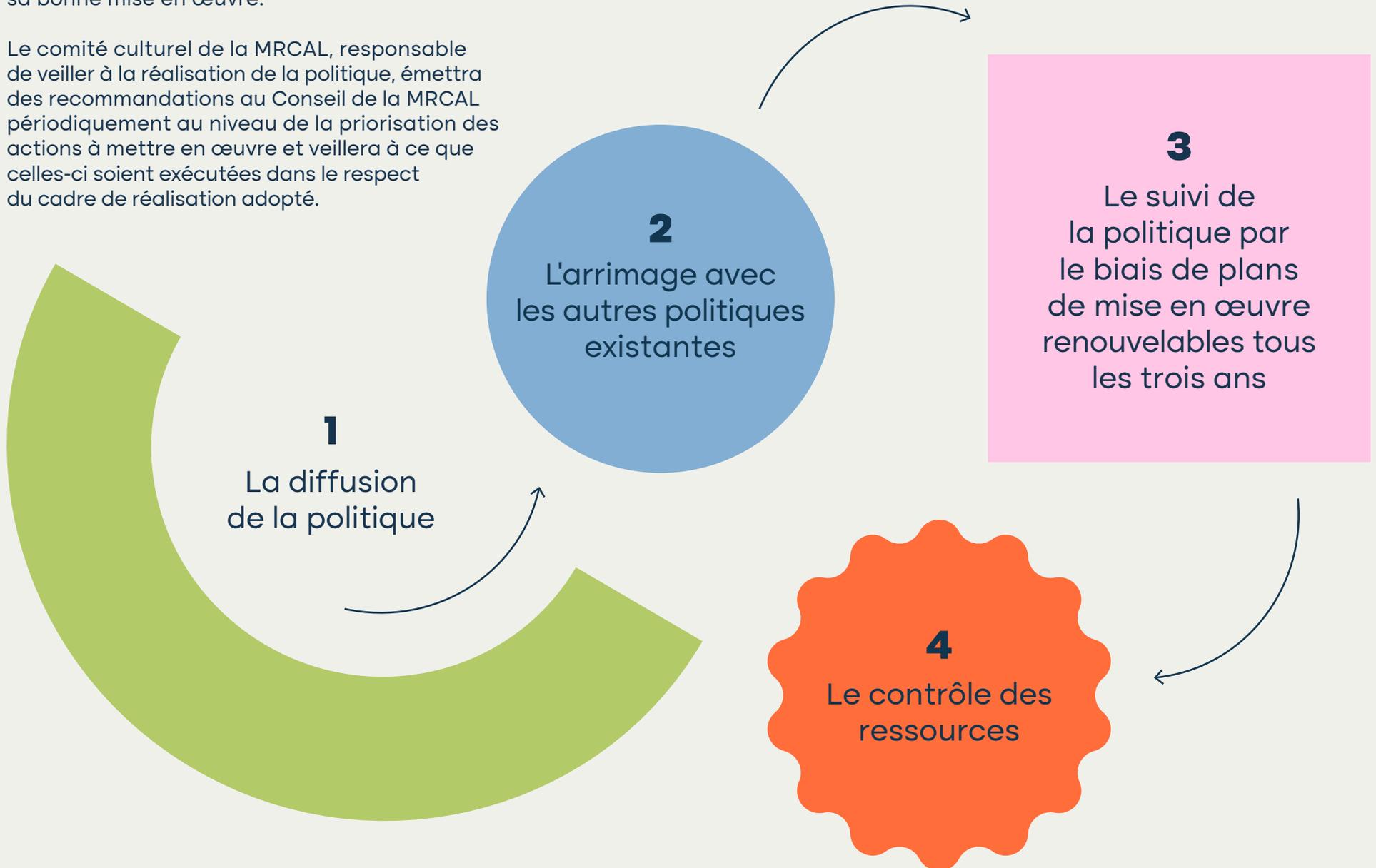
- Favoriser des projets porteurs et susceptibles de revitaliser les espaces patrimoniaux de la région
- Faire rayonner les talents et les projets d'ici à l'intérieur et à l'extérieur du territoire

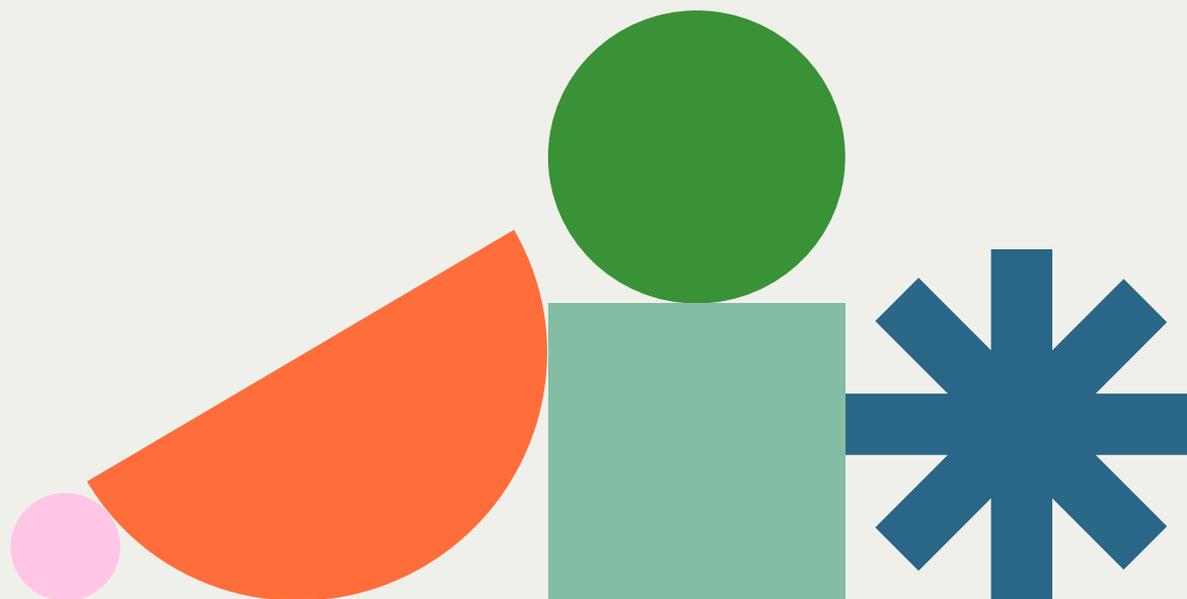
3 Renforcer la professionnalisation des métiers artistiques

- Encourager le développement de formations culturelles, artistiques et patrimoniales accessibles et de qualité
- Stimuler la recherche, la création et le développement des compétences en art, en culture et en patrimoine
- Favoriser la rétention des talents locaux et l'attraction des artistes provenant de l'extérieur

Suite à l'adoption et la diffusion de cette politique, il sera important de l'arrimer avec les autres politiques régionales existantes pour en assurer sa bonne mise en œuvre.

Le comité culturel de la MRCAL, responsable de veiller à la réalisation de la politique, émettra des recommandations au Conseil de la MRCAL périodiquement au niveau de la priorisation des actions à mettre en œuvre et veillera à ce que celles-ci soient exécutées dans le respect du cadre de réalisation adopté.





REMERCIEMENTS

La MRC d'Antoine-Labelle souhaite remercier tous les élu.e.s, artistes, artisan.e.s, intervenant.e.s, organismes et citoyen.ne.s qui ont participé aux différentes étapes d'élaboration de cette nouvelle Politique culturelle et patrimoniale.

ISBN: 978-2-9821168-1-8 (imprimé)
ISBN : 978-2-9821168-2-5 (PDF)

RÉALISATION

CONSULTANT
Frédérique Gagné-Thibault
Passerelles Coopérative
en patrimoine

COORDINATION
Dominique Gagné-Supper
Agente de développement
culturel et du territoire,
en collaboration avec:

Anne-Marie Wauthy
Agente de développement
en patrimoine immobilier

GRAPHISME
Cassandra Jetten

RÉVISION LINGUISTIQUE
Laurent Frotey

Adoptée à la séance du
29 août 2023 du Conseil de
la MRC d'Antoine-Labelle.

COMITÉ CULTUREL DE LA MRCAL

Daniel Bourdon
Préfet de la MRCAL et maire de la Ville
de Mont-Laurier

Nicolas Pentassuglia
Maire de la municipalité de Lac-du-Cerf

Pierre Flamand
Maire de la municipalité de Lac-des-Écorces

Jocelyne Lafond
Mairesse de la municipalité de Sainte-Anne-
du-Lac

Michel Chouinard
Maire de la municipalité de Lac-Saguay

Mylène Mayer
Directrice générale, MRCAL

Emmanuelle Marcil
Directrice générale adjointe par intérim,
MRCAL (2022 – 2023)

Myriam Gagné
Directrice générale adjointe, MRCAL

Dominique Gagné Supper
Agente de développement culturel
et du territoire, MRCAL

Francine Courtemanche
Artiste en arts visuels et présidente,
Les Artistes de chez nous

Benoit Ricard
Agent de liaison et de communication,
Espace Théâtre Muni-Spec Mont-Laurier

Nicolas Aubry
Photographe et producteur vidéo, Zoom
Multimédia

Benoit N. Legault
Vice-président, Société d'histoire et
de généalogie des Hautes-Laurentides